

Pourquoi choisir l'intervention d'une conseillère CRÉA ?

C'est une approche intégrée et dynamique qui vous guidera de la réflexion à la décision



Faisabilité financière

Évaluer l'entreprise

- Planification financière des cédants
- Analyser la rentabilité, l'efficacité et le potentiel de développement
- Prix de vente et modalités
- Identifier et évaluer les investissements
- Recherche de financement

Fiscal

Estimer les impacts fiscaux

- Identifier les options
- Faire une planification fiscale pour les cédants, la relève et l'entreprise
- Proposer une structure juridique

Légal

- Rédaction des documents légaux (entente de confidentialité, lettres d'intention, offre d'achat, vérification diligente, testaments, mandats d'inaptitude et conventions entre actionnaires, etc.)